

**AVIS N°2025-2026_007
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université Marie et Louis Pasteur**

Séance du jeudi 04 décembre 2025

6. Calendrier des vacances universitaires 2026-2027

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 40	Abstention(s) : 0
Quorum : 20	Suffrages exprimés : 26
Membres présents : 18	Pour : 26
Membres représentés : 8	Contre : 0
Total : 26	

VU le code de l'éducation notamment l'article L.712-6-1 ;

VU les statuts de l'Université Marie et Louis Pasteur notamment l'article 11.3.

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université Marie et Louis Pasteur donnent un avis favorable au calendrier des vacances universitaires 2026-2027.

Besançon, le 04 décembre 2025

Le Président de l'Université Marie et Louis
Pasteur

Hugues DAUSSY



Annexe 6 : Calendrier des vacances universitaires 2026-2027

Date de publication sur le site internet de l'université Marie et Louis Pasteur : 11/12/2025



PERIODES DE VACANCES UNIVERSITAIRES 2026-2027 (*)

Vu les articles D.612-2 du code de l'éducation, L.412-8 du code de la sécurité sociale et l'arrêté du 22 octobre 2025 fixant le calendrier scolaire de l'année 2026-2027

Ce calendrier est établi sur la base de l'annexe de l'arrêté du 22 octobre 2025 susvisé fixant les vacances scolaires 2026-2027.

L'inscription à l'université est annuelle. Les périodes d'interruption des activités pédagogiques d'enseignement et de recherche de toutes natures (cours et stages) ainsi que la publication des résultats sont prévues dans le calendrier propre à chaque formation. Elles peuvent être fixées pour la formation durant les périodes suivantes :

	Du : (après les cours)	Au : (matin)
Toussaint	vendredi 23 octobre 2026	lundi 2 novembre 2026
Noël	vendredi 18 décembre 2026	lundi 4 janvier 2027
Hiver	vendredi 19 février 2027	lundi 1 ^{er} mars 2027
Printemps	vendredi 9 avril 2027	lundi 26 avril 2027

(*) à l'exception des formations conduisant aux diplômes d'Etat de santé.